



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7385^e séance

Mercredi 18 février 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	(Chine)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M. Laro
	Nouvelle-Zélande	M. McLay
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Tchad	M. Mangaral
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2015/37)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2015/37)

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/114, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Angola, le Chili, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Jordanie, la Lituanie, la Malaisie, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Tchad.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/37, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2203 (2015).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après l'adoption de la résolution.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria se félicite de voir la Guinée-Bissau sur la voie du relèvement. La démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance prennent racine dans le pays. L'Assemblée nationale a créé une Commission pour la paix et la stabilité pour promouvoir la réconciliation nationale. La réforme du secteur de la sécurité est sur la bonne voie, et la réforme constitutionnelle est en cours. Tout cela montre bien que le Gouvernement est attaché au changement.

La résolution 2203 (2015), qui vient tout juste d'être adoptée à l'unanimité, traduit les espoirs que nourrit le Conseil de sécurité pour une Guinée-Bissau pacifique, stable, sûre et prospère. Grâce à des mesures déterminées du Gouvernement, à l'appui du peuple bissau-guinéen et à l'engagement soutenu de la communauté internationale, nous sommes convaincus que cet objectif pourra être atteint dans un avenir proche.

Le Nigéria, en sa qualité de rédacteur, remercie les membres du Conseil de leur contribution constructive et de leur souplesse, qui ont facilité l'adoption rapide de cette importante résolution. Nous exhortons toutes les parties prenantes à œuvrer avec diligence à son application.

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 10.